

## Le Progrès Rhône Métropole 31-07-2017

### Villeurbanne - énergie Des panneaux solaires sur le toit de Léon-Jouhaux

**Dans le cadre d'un projet métropolitain de centrale solaire, des panneaux photovoltaïques vont être installés sur le toit du groupe scolaire Léon-Jouhaux durant les vacances de la Toussaint.**

L'initiative fait l'unanimité. Au conseil municipal, le 3 juillet dernier, aucun élu n'a trouvé à redire au projet citoyen porté par l'association Villeurbannaise Toits en transition.

Béatrice Vessiller, conseillère municipale (EELV), n'a pas manqué de rappeler : « Il y a près de vingt ans, la Ville avait financé l'installation d'un toit photovoltaïque sur l'école Château-Gaillard. C'était un projet du conseil de quartier Buers/Croix-Luizet. » Cette fois-ci, le projet a plus d'envergure. « Notre objectif est de créer une centrale solaire sur le territoire de la Métropole. Dix toits sont mobilisés dans huit communes », rapporte Daniel Tain, président de l'entreprise Un deux toits soleil, fondée pour l'occasion (lire par ailleurs). Il y a deux ans, une réunion avec Hespul, association qui milite pour l'énergie solaire et l'Agence locale de l'énergie (ALE) – présidée par Béatrice Vessiller – provoque la naissance de l'association Toits en transition.

#### Revente d'énergie et sensibilisation des habitants

Alors qu'ils sont en quête d'une dizaine de toits pour installer leurs panneaux photovoltaïques, les villes de Lyon et Villeurbanne, pourtant riches en surfaces exploitables, décident de n'accorder qu'un seul toit chacune.

Après plusieurs visites et des démarches administratives fastidieuses, c'est l'école élémentaire Léon-Jouhaux, au 12, rue Nord, qui est retenue pour la commune de Villeurbanne. « Nous réfléchissons à l'action pédagogique que nous allons mener », explique Daniel Tain. Un *monitoring* devrait notamment permettre aux enfants de suivre l'évolution de la collecte d'énergie solaire. En contrepartie de la surface de 60 m<sup>2</sup> mise à disposition pour une durée de vingt-cinq ans, un montant d'un euro par an et par m<sup>2</sup> occupé sera demandé à l'entreprise. Cette dernière revendra l'énergie solaire obtenue par les panneaux à EDF. « L'installation devrait être amortie d'ici quinze ans », confie le président d'Un deux toits soleil.

Les gens peuvent participer, à leur niveau, à la transition énergétique de notre société Daniel Tain, président d'Un Deux Toits Soleil

#### Un financement citoyen est lancé

Pour financer le projet, il a fallu réunir 300 000 €. Une subvention accordée par la Métropole à hauteur de 100 000 € permet déjà de financer jusqu'à 30 % des investissements. Un emprunt bancaire du même montant a été négocié. Il reste donc un tiers du budget à trouver pour mener à bien le projet. Pour cela, aux côtés de l'association Toits en transition, la société Un deux toits soleil a été créée pour gérer le volet opérationnel.

Cette Société par actions simplifiées (SAS) permet à quiconque de prendre part à l'aventure en souscrivant à une action minimale de 50 €. Ensuite, le principe est simple, une personne représente une voix et peut donc participer aux collèges mis en place par l'entreprise : les porteurs de projets, les citoyens, les partenaires et les collectivités locales.

Mi-juillet, Un deux toits soleil comptait déjà 88 sociétaires pour un montant total de 29 250 €. « Parmi eux, ils sont une quinzaine à être originaires de Villeurbanne », précise Daniel Tain, président de la SAS.

Pratique [www.toitsentransition.weebly.com](http://www.toitsentransition.weebly.com)